



Mairie de Viviez

BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2023

N°21

ÉDITO

LE MOT DU MAIRE

En cette année nouvelle, pleine d'interrogations, d'inquiétudes mais aussi d'espérance, j'ai le plaisir de vous présenter ce nouveau bulletin. Son but de retracer l'année écoulée correspond à un moment de passage. Passage qui est anodin au premier abord, mais les années se suivent et ne se ressemblent pas.

L'année dernière, nous étions focalisés sur la Covid, l'année s'est mieux passée que 2021, les restrictions moins nombreuses. Il y a eu quelques pics, comme en cette fin d'année mais moins contraignants. Il faut espérer la disparition totale de ce virus et de ses contraintes qui ont paralysé notre économie.

L'année dernière, nous avons espoir après la fermeture de SAM qu'une reprise serait possible. Cela n'a pas été le cas, les bâtiments sont aux mains des liquidateurs de l'entreprise et le personnel connaît des situations très diverses.

Cette année, la guerre en Ukraine nous a fait découvrir ou confirmer, les effets dévastateurs de la mondialisation. Le gaz russe, les produits alimentaires basés en partie sur la production des pays de l'Est, la hausse du coût du carburant tout cela pèse fortement sur toute la population.

L'énergie nucléaire tant décriée, nous a conduit à moins de production d'électricité. Les défauts et retards d'entretien sur nos centrales nous impactent tous. Nous allons vers une baisse de consommation, mais je ne suis pas sûr que pour autant il y ait des économies. Nous sommes dans un marché très libéral. Ce qui était obligatoire il y a six mois ne le serait plus. Pour cela il faudra changer nos habitudes, modifier divers éléments ; un couvre-feu discret a été instauré sans que personne n'y trouve à redire.

Sur la commune, nous continuerons à travailler sur l'éclairage public avec de l'enfouissement, une progression de l'éclairage en LED et une temporisation avec une forte diminution de la luminosité durant la nuit plutôt qu'une extinction totale.

Nous continuerons aussi à travailler pour que notre commune ait des revenus. Il ne vous pas échappé que seuls les propriétaires paient un impôt local (industries comprises) ; bien qu'une compensation de la taxe d'habitation soit instaurée sa diminution dans le temps est programmée. Nous avons besoin d'activités économiques. La fin de l'aménagement de la place de la Victoire pourra enfin se concrétiser avec l'acquisition et la démolition de l'ex-café suivi certainement d'un réaménagement. Tout cela prendra le temps nécessaire dans le cadre des marchés publics et des moyens dont nous disposerons.

En attendant, en mon nom et celui du conseil municipal et du personnel je vous souhaite le meilleur pour 2023 avec le plus de joie et de bonheur possible.

Jean-Louis DENOIT



Entreprises

SAM

Nous avons tous suivi et participé en début d'année aux dernières heures de l'entreprise. La fin de l'occupation du site, la possibilité de reprise par MH industries, la fin de non-recevoir de Renault dont seulement deux ou trois années de commandes auraient permis un redémarrage avec quelques dizaines de salariés. Tout cela a abouti à la liquidation totale du site, à la vente du stock d'aluminium à des ferrailleurs ; de même pour l'ensemble du matériel, fours compris.

La Région engagée, depuis le début, dans le projet de reprise du site est toujours décidée à l'acheter pour essayer de redémarrer une activité de fonderie aluminium, dans ce cas-là, les fours pourraient être en survie. En attendant si certains salariés ont pu retrouver du travail dans notre secteur géographique, d'autres sont encore en recherche ou en formation de reconversion professionnelle, il est sûr qu'une partie de ces salariés aura des difficultés pour retrouver un emploi en fonction de leur âge, de leur état physique ou de leur qualification.

Lorsqu'on se souvient de tout ce qui a été fait au fil des années pour que SAM se développe, aux personnes expropriées, aux entreprises déplacées, aux aménagements fonciers réalisés, il y a de quoi avoir mal au ventre. Il y a eu jusqu'à près de 700 salariés avant d'inverser la courbe...

Gardons espoir d'un avenir meilleur pour ce site.

SNAM

L'entreprise SNAM survivante de la reconversion des salariés de Vieille Montagne à la fin des années 80, continue ses activités. Mais vous avez tous lu que son responsable M. Nottez avait disparu, limogé par les actionnaires et que le projet Phénix auquel on pouvait croire est abandonné. Pourtant ce dernier devait contribuer à la création de plusieurs centaines d'emplois sur Decazeville.

Une nouvelle équipe de cadres est venue pour mener à bien un projet de stockage de batteries à grande échelle avec la création d'un nouveau bâtiment qui abriterait un four à thermolyse. Une enquête publique est d'ailleurs en cours sur le passage de ce site de Seveso seuil bas à Seveso seuil haut. Nous sommes surpris par la volonté de continuer un projet dont l'aboutissement final n'est plus prévu sur notre territoire. Cette entreprise a, une fois de plus, fait l'objet de mises en demeure de la part des services de l'Etat. Mises en demeure levées après la réalisation des travaux qui leur a été demandée. Cette répétition récurrente de non-respect des règles nous incite à beaucoup de méfiance. De plus nous avons du mal à connaître la finalité de l'ensemble de leurs projets et des impacts qu'ils pourraient y avoir.

KÉREA

Les travaux du chantier Kérea sont en cours. L'entreprise SEVIGNE réalise le terrassement, il s'agit d'un chantier en déblais remblais, terrassements qui mettent à jour les pratiques obscures de l'entreprise ancienne propriétaire des terrains. Ces déchets découverts du siècle dernier seront traités avant leur mise en décharge à Montplaisir. Une plateforme de 5 hectares sera ainsi réalisée. Sur celle-ci un bâtiment de 2 hectares sera construit permettant ainsi la réalisation du centre de tri et de valorisation du sac noir. Les explications ont été maintes et maintes fois données chacun a pu se faire son idée. A ce jour, l'association ADEBA qui milite contre, a perdu tous ses recours au tribunal administratif de Toulouse et poursuit en appel ses recours administratifs.

ACTUALITÉS LOCALES

DÉPOLLUTION DES JARDINS

Enfin on voit le bout de cette opération ; après une réunion publique animée, les personnes intéressées ont pu prendre contact et avoir les explications du travail qui est prévu. Certes ce n'est pas la panacée ; faire plus et mieux aurait été utile, mais pour rappel l'entreprise partait sans rien faire, il aurait peut-être fallu ne rien dire et accepter les souvenirs de cette industrie, cela n'a pas été le cas nous avons souhaité faire différemment. Il faut enlever la pollution d'une partie des terrains pour avoir la possibilité de faire un peu de jardin normalement. Nous ne sommes pas là pour dépolluer le territoire. Nos communes voisines sont elles aussi chargées en plomb, arsenic, cadmium et autres, ici la grande majorité des terrains plats sont des remblais provenant soit de la mine, soit des usines métallurgiques ou de Vieille Montagne ; ce n'est pas un scoop. Les ruisseaux ont tous été déviés pour passer dans les usines (ce n'était pas pour faire de la renaturation à l'époque). Mais la qualité de l'eau s'est grandement améliorée avec une faune inconnue dans nos jeunes années. On entend que la pollution continue, certes c'est vrai ; mais à ce jour, nous sommes sur 150 ans de pollution amoncelée au fil du temps. Bientôt nous rechercherons d'autres types de pollution tel que l'aluminium et ses méfaits, mais pas encore...

VM BUILDING SOLUTION

Ici comme ailleurs l'augmentation des coûts de l'énergie se ressent. Baisse de l'activité, modification des horaires de travail, économie sur tout ce qui peut être économisé. Le Zinc sert surtout à l'habitat, la hausse des taux d'emprunt contribue elle aussi à la baisse de l'activité de l'usine ... En souhaitant une sortie de crise le plus rapidement possible !

ZONE DES TUILERIES

Nous devons avoir au moins une entreprise qui devait s'installer (Charles Charpente) en vue de poursuivre son développement. La communauté a changé d'avis et à ce jour une promesse d'acquisition du foncier a été formulée afin de construire un bâtiment pour l'entreprise Chronopost. Nous verrons les évolutions courant 2023.

RAILCOOP

Depuis la mise en place du grillage il y a plus d'un an nous attendons toujours les wagons de fret, pour l'instant, c'est calme. Mais malgré tout, nous avons moins de camions sur la commune.

COMMERCES

Si Intermarché, malgré l'ouverture du magasin Super U à Decazeville, n'a pas l'air de trop souffrir de cette nouvelle concurrence, nous avons à déplorer la fermeture de la pharmacie de Viviez. Belle vente s'il en est au profit d'une amicale de pharmaciens decazeillois voulant assurer leur mainmise sur le territoire. En attendant nous avons fait le forcing pour avoir un local dans l'agrandissement de notre Intermarché de 200 m² ; cela rappelle le souvenir de la boucherie qui devait aller à la place de la Caisse d'Epargne...

Un petit point pour souligner la présence d'un distributeur de pizza mis en place sur la zone des Prades et des Tuileries. Situé à 1,5 m de la limite de nos communes, il est tout de même sur la commune de Viviez.



RÉALISATIONS 2022

Bureau de Poste

Dès 2020, et afin de maintenir ce service, il a été décidé de sa transformation en agence postale communale avec remplacement par la Poste du distributeur à billets (DAB) par un guichet automatique de banque (GAB).

Des travaux pour le réaménagement des locaux étaient nécessaires. CL-Architecture de Montbazens s'est vu confier la maîtrise d'œuvre de cette opération comprenant un nouvel agencement de la partie accueil du public, la création de sanitaires, la construction du local GAB sécurisé et externalisé, et pour répondre aux nouvelles normes énergétiques et environnementales, le remplacement de la chaudière fioul qui alimentait le rez-de-chaussée et l'appartement par des pompes à chaleur.

Comme la réglementation l'exige, un diagnostic amiante avait été fait et il a été détecté de l'amiante sur les colles des dalles de sol, des plinthes et de la faïence. L'entreprise



FERRIE-SODEPOL de Flavin est intervenue. Pour les travaux de réaménagement, une consultation des entreprises a eu lieu en juillet, le chantier a pu débuter fin septembre. Les cinq lots ont été attribués aux entreprises LAC de Livinhac-le-haut (démolitions

– gros œuvre – enduit), C2M de Maurs (serurerie – portes blindées), GASTON de Decazeville (agencement intérieur), AUREJAC de Montbazens (électricité – courants forts et faibles), BOUSQUET de Firmi (Plomberie – CVC).

Pour le GAB, suite à des retards de fournitures pour certains matériaux de sécurité, sa mise en service est programmée fin avril.



La nouvelle agence a ouvert le 17 janvier 2023. Anne-Sophie IBRAHMEN, employée de la commune, vous accueillera le matin de 8h45 à 11h45, du mardi au vendredi. Un îlot numérique composé d'un ordinateur, d'une imprimante et d'une connexion internet vous permettra un accès simplifié aux sites des services publics et à ceux de la Poste.



Route de Cérons

C'est le 6 janvier 2022, que l'entreprise ROUQUETTE a installé ses baraquements et que les premiers coups de pelles ont été donnés sur ce chantier. Une déviation par Aubin a été mise en place afin que l'entreprise puisse travailler en toute sécurité et rapidité. Dans un premier temps, elle a commencé par déposer les anciennes bordures et le caniveau en béton, puis à faire les travaux de VRD nécessaires avec la reprise de regards et des collecteurs pluviaux, la pose des grilles (de seuils et de caniveaux), la pose des gaines EDF et France Télécom.

Mi-février commencèrent les travaux de décaissement, de rabotage, la constitution du corps chaussée, la préparation du support pour les bordures coulées en place par l'entreprise PROFIL 06 et un mois après, l'entreprise GREGORY réalisait les enrobés.

L'objectif initial de cet aménagement était de sécuriser cette traversée en réduisant la vitesse. Avant de poser définitivement les bordures délimitant les écluses (ou chicanes) aux deux entrées des GBA plastiques ont été positionnées pendant 1 mois pour inciter les automobilistes à ralentir. Les riverains ont donné leur avis et la position définitive de ces écluses a été arrêtée. Parallèlement une interdiction de circulation pour les véhicules de plus de 19 tonnes a été mise en place. Au printemps 2023, des plantations seront faites à l'intérieur des îlots.



Dans le cadre de ce marché avec l'entreprise ROUQUETTE, il était également prévu de refaire le revêtement de la route de Cérons jusqu'à la limite de commune à La Peyrolière. Ces travaux se sont faits en deux temps, un reprofilage en GE (Grave Emulsion) et ensuite un revêtement en bicouche.



Le coût global de cette opération est de 184 639.90 € HT subventionné par le Conseil Départemental et l'Etat (DETR) à hauteur de 42 000 € chacun.

La Boudie

Sous maîtrise d'ouvrage du SIEDA avec la participation financière de la commune, l'entreprise LARREN a terminé l'enfouissement des réseaux secs de la rue de La Boudie, de la Boudie-Village et de La Boudie-Haute. De nouveaux candélabres à Leds, avec abaissement de la puissance en milieu de nuit, ont été installés. L'entreprise doit intervenir prochainement pour déposer les anciens câbles et supports.

Dans la Boudie-Village, en même temps que les travaux de dissimulation, les services de Decazeville-Communauté sont intervenus pour reprendre les réseaux AEP et séparer les réseaux des eaux usées et des eaux pluviales, ces derniers étant financés par la commune qui en a la compétence.

La commune a profité de la remise en état des tranchées de la Boudie-Village et de La Boudie-Haute pour refaire la totalité de la voirie en bicouche.

Le coût total de l'opération de dissimulation des réseaux avec la reprise de l'éclairage est de 194 901.79 € HT, la part de la commune est de 51 649.42 €.

Le coût de remise en état de la voirie est de 17 287.50 € HT



Syndicat mixte du Célé - Lot médian

Travaux au Riou-Mort zone des Tuileries :

Le Syndicat mixte du Célé - Lot médian (SmCLm) a engagé des travaux de renaturation de cette partie du Riou-Mort entre septembre 2021 et janvier 2022. Les fortes pluies de janvier ont démontré toute l'utilité de cet aménagement notamment par la création d'une ouverture supplémentaire en parallèle du pont des Tuileries permettant ainsi un meilleur écoulement des eaux. La réception technique du chantier a eu lieu le 8 février 2022.

C'est le 21 octobre 2022 lors de la semaine « CéLot'omne » du 13 au 22 octobre qu'a eu lieu la réception en présence des représentants des collectivités ayant participé à cette opération.



Le 20 octobre 2022 les enfants des écoles de Viviez ont pu participer à des ateliers de connaissances sur les écoulements des eaux de pluies et leurs conséquences sur les rivières et leur débordement.



Enquête Publique :

Du 29 novembre au 30 décembre 2022, une enquête publique concernant la demande de déclaration d'intérêt général (DIG) du programme pluriannuel de gestion (PPG) des milieux aquatiques et alluviaux 2022-2028 du bassin hydrographique du Lot Médian s'est déroulée conformément aux dispositions du code de l'environnement. Cette enquête concerne le bassin hydrographique du Lot Médian compris entre, à l'amont, la confluence du lot avec le Dourdou de Conques, et à l'aval, la confluence du Célé avec le Lot. Les communes sont réparties sur les départements de l'Aveyron (48 communes), du Lot (39 communes) et du Cantal (3 communes).

Démolition

Courant septembre, l'entreprise ROUQUETTE est intervenue pour la démolition de la maison SALESSE rue des Lavoisirs. Après avoir déposé manuellement la toiture, la charpente et les planchers, c'est avec une pelle que l'entreprise a démolé les murs. Une fois le terrain nivelé, un contrefort a été bâti contre le mur de la maison voisine, il ne restait plus que le crépi du pignon à faire. Courant du 1er semestre les travaux d'aménagement de surface seront terminés.



Travaux en régie

Comme tous les ans les services techniques ont effectué de nombreux travaux dans notre commune.

ECOLES

Ecole du Pont :

Les poutres bois situées de part et d'autre de la cantine sont exposées au soleil et aux pluies, nécessitant régulièrement des travaux d'entretien. Il a été fait le choix de les habiller avec du zinc, plié par AFB (Cyril Pradeyrol) et posées en régie.



RÉALISATIONS 2022

Ecole Pierre Boissière :

L'aménagement d'un coin détente sous le préau (voir plus loin) a nécessité le déplacement du panneau de basket sur le mur des toilettes, ce fut également l'occasion de repeindre l'intérieur de ce bâtiment.



Travaux de voirie :

Rue de La Chapelle, il a été nécessaire de prolonger d'une cinquantaine de mètres le réseau pluvial pour raccorder un nouveau regard.



Dans La Boudie-Village, en complément des travaux de réfection de la voirie et des réseaux, un mur de soutènement a été prolongé par des enrochements surmontés d'un garde-corps.



Le long du terrain annexe, un parking complémentaire a été terrassé et aménagé.



RÉALISATIONS 2022

Stades

Les crépis des entrées et des guichets ont été repeints ainsi que le support du nom du stade qui s'est vu prendre les couleurs de l'AOV avec de nouvelles lettres.



La Cabane à livres

L'année dernière une cabane à livres, réalisée à partir d'un vestiaire d'atelier, avait été posé à Viviez-Bourg. Cette année, à partir d'une ancienne vitrine réfrigérée, qui a été équipée de portes, c'est à Viviez-Pont face à la rue de La Chapelle qu'elle a été placée.



Espaces verts - Fleurissement

Malgré un été sec, nos jardiniers ont tout mis en œuvre pour maintenir un fleurissement de qualité et tout au long de l'année, ils ont entretenu les stades, les espaces verts, taillé les haies et élagué les arbres.

Illuminations de Noël

Les services ont réalisé un nouveau sapin métallique qu'ils ont équipé de guirlandes à Leds blanches et bleues. Ils ont également modernisé les couleurs des anciens sapins.



BELLEVUE



Tous les ans, les résineux propriétés de la commune à Bellevue étaient envahis par des chenilles processionnaires qui infestaient les habitations riveraines. Pour éviter cette gêne, la commune a fait abattre les arbres qui seront remplacés par des feuillus.

SNCF

Au niveau du passage à niveau, le dévers étant insuffisant pour une bonne évacuation des eaux de surface, la SNCF a repris le revêtement en enrobé de la chaussée. Par la même occasion les services de la SNCF en ont profité pour changer les dalles entre les voies.



CONDUITE VM BUILDING SOLUTIONS

L'usine VM BUILDING SOLUTIONS est alimentée par une conduite d'eau brute depuis le Lot et traverse notre commune au niveau des Barthes, de La Boudie et de l'espace vert de l'allée du Parc. Une fuite a été détectée à proximité de l'avenue Adam Grange nécessitant l'intervention de l'entreprise CAPRARO pour réaliser la réparation.

VM BUILDING SOLUTIONS rappelle aux propriétaires de terrains qui se situent sous le tracé de la conduite, qu'une servitude de passage est notée sur leurs actes notariés et qu'il convient de prendre toutes les précautions nécessaires avant d'entreprendre de gros travaux de terrassements.



EN BREF

GRDF STADE

Le chauffage du stade et l'eau chaude des douches fonctionnent à partir d'une chaudière alimentée par du fioul. Soucieux de répondre aux exigences environnementales et gouvernementales, la commune prévoit de modifier ces installations par du matériel fonctionnant au gaz. Profitant des aides proposées par GRDF, la commune a fait amener le gaz en limite du stade et investira en 2023 avec du nouveau matériel.



LE JARDINIER DE LA BARRIÈRE

Au niveau de la barrière SNCF, en 2016, M BARTHELEMY avait aimablement offert un jardinier de sa conception en bidon mais il était temps de lui rafraîchir sa garde-robe, ce qui fut fait par l'artiste courant mai.



MÉDIATHÈQUE

Depuis le 19 novembre, la médiathèque de Viviez est fermée pour cause de travaux. Le carrelage étant en mauvais état par endroit, Decazeville-Communauté a décidé de le refaire et de rafraîchir également le bâtiment.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE

Dates importantes de notre histoire, les élus de la commune en présence des re-

présentants de la police et des pompiers ont déposé des gerbes aux deux monuments. L'animation musicale était assurée par le groupe LOS PATOS de Cransac.

Espace Jacques Rey

Cet équipement nous permet de recevoir de grandes animations :

FORUM DES RENCONTRES DE L'EMPLOI

Le 30 juin 2022 a eu lieu un forum pour l'emploi à Viviez à l'Espace Jacques Rey, organisé par la Sous-Préfecture de Villefranche-de-Rouergue et Pôle Emploi.

Les services techniques de Viviez ont participé à l'aménagement de 70 stands :

- 55 stands réservés aux entreprises implantées localement
- 15 stands pour les organisateurs et partenaires divers

Après l'accueil du matin organisé par la Mairie de Viviez (café accompagné de fouace), cette journée s'est déroulée en deux temps, la matinée a été consacrée aux ex-salariés de la SAM (environ 150 personnes), puis l'après-midi aux demandeurs d'emplois du Bassin (300 personnes convoquées par Pôle Emploi).

Pour le déjeuner une cinquantaine de plateaux repas ont été confectionnés par le restaurant O'ZINC de Viviez.

200 offres d'emplois étaient diffusées lors des premières prises de contact entre entreprises et demandeurs d'emploi.



LES MESCLADIS

Suite à deux années d'interruption dues à la Covid, la 16e Edition de la fête des langues a été organisée cette année, pour des raisons de météo à l'espace Jacques Rey le 24 septembre 2022.

La programmation se voulait en cohérence avec des interventions poétiques suivies de groupes mélangeant poèmes et genres musicaux (chansons, rock, électro-maloya).

La participation du public en baisse, a quand même dépassé le millier de personnes. La présence de nouveaux stands, de nouveaux publics et de nouveaux contacts semble annoncer une nouvelle dynamique.

ENFOUISSEMENT

Cette année encore la commune en partenariat avec le SIEDA devrait continuer à enfouir les réseaux aériens. Une étude est en cours actuellement pour le secteur de Bellevue et le secteur de Ravanel où Decazeville-Communauté doit reprendre aussi son réseau d'assainissement.

MAISON VALETTE

Nous avons fait le choix d'acheter la maison Valette sur la place de la Victoire. Cette acquisition aura lieu dès le départ de la locataire occupant les lieux. Un dossier sera déposé pour nous permettre la démolition de ce bâtiment insalubre et bien décrépi. Pour la suite, nous aurons une réflexion sur le devenir du terrain et un projet verra le jour.



LA BASTIDIE

La salle de la Bastidie située elle aussi sur la place de la Victoire, suite à l'étude menée par le SIEDA sur l'énergie va faire l'objet de toute notre attention.

Depuis plus d'un an nous avons été sollicité par des Viviézois s'occupant d'une association active de judo (JBA) pour les aider à trouver une solution. Ces derniers logés dans un local exigu sur une commune voisine et n'ayant pas de solution, une piste a été trouvée conjointement.

Après bien des hésitations nous optons pour la mise à disposition de la salle de la Bastidie. La fédération nationale de judo dans le cadre des jeux olympiques 2024 va nous aider grandement à sa remise en état. Les travaux commenceront en 2023.



TOURISME

Nous avons souhaité mettre en avant le patrimoine ancien de Viviez. Anne Delmon s'est chargée de l'opération. Après réflexion et conseil auprès du service tourisme de la Communauté, il a été décidé de proposer deux circuits d'environ 2.3 km à travers Viviez-Bourg et Viviez-Pont, permettant de voir les points remarquables de notre village (maisons ouvrières, de cadres, d'ingénieurs, château, moulin, église, ...). L'objectif est de proposer des balades ludiques où des photographies commentées décriront la vie à Viviez, mais avec son téléphone, on pourra également scanner un QRCode et retrouver plus d'informations.

Pour récupérer ces informations, un groupe de travail a été constitué au sein duquel Mesdames BAEZA, TARAYRE et Monsieur ROUQUETTE font part de leurs expériences et souvenirs avec l'objectif de proposer cette nouveauté début 2025.

Si vous avez des souvenirs d'enfance, des anecdotes, des films et des photos de la vie à VIVIEZ que vous voulez nous faire partager, merci de prendre contact avec notre conseillère en charge de ce projet, Anne DELMON.



VIE ASSOCIATIVE



Les Amis du Moulin

Les Amis du Moulin souhaitent avant tout rendre un dernier hommage à notre collègue Christian Cavalié qui nous a quittés

début novembre et qui fut conseiller municipal de 2008 à 2020. Droit et sincère, dur à la tâche, il manquera beaucoup à l'équipe de bénévoles et à tous ses amis.

Les travaux arrêtés l'hiver 2021-2022 ont repris au printemps. La nouvelle toile du tamis a de nouveau été remplacée. Il a fallu ensuite s'occuper de la courroie du convoyeur très détériorée puis cassée. Les amis du moulin ont fait une réparation provisoire qui tiendra quelque temps, mais par anticipation en ont commandé une neuve.

Il a fallu s'occuper en outre du mécanisme de levage de la meule (1.5T), en bout de course dû à l'usure. Opération compliquée, pour comprendre l'origine du problème et y remédier, mais menée à bien.

La meule étant levée, nous en avons profité pour les « rhabiller ».



La fin de la rénovation du moulin a été fêtée par la visite des écoles de Viviez Pont & Bourg puis de celle du Sailhenc début juillet.

La conjonction de la sécheresse et des vacances nous a empêchés d'ouvrir durant l'été et en automne.

Hormis quelques courts réveils, l'ancêtre va hiberner jusqu'au printemps.



Avenir Bouliste Viviez

Le 29 juin, une journée d'initiation à la boule lyonnaise a été dispensée par M. Julien GARDES, responsable du pôle jeunesse de l'association, aux élèves de CP, CE1 et CE2 de l'école du Sailhenc sous l'œil attentif de leur enseignante Mme Marielle TEULIER. En présence de M. Alexandre RABAUD, conseiller technique sportif de la région Occitanie, ce fut l'occasion pour M. Julien GARDES de faire valider son diplôme d'initiateur de sport boules.



VIE ASSOCIATIVE

Judo

Après les vacances de Toussaint, le Judo Bassin Aveyron a pris ses quartiers dans la salle de La Bastidie pendant deux semaines pour proposer à ses jeunes adhérents un entraînement intensif et préparatif aux différentes manifestations à venir.



JSBA

Pour la 2ème année, la municipalité de Viviez était heureuse de mettre à disposition le 11 novembre les stades du Crouzet pour le Noël des footeux. Plus de 300 gamins sont venus en cette journée ensoleillée animer le quartier par leur tonicité et leur joie de vivre. Un grand bravo aux organisateurs.



Rugby Bassin Ouest Aveyron

Le 12 novembre sur le terrain de Camille Guibert avait lieu la 31ème édition du tournoi poussins organisé par l'école de rugby R.B.O.A. Sous le soleil, ce tournoi a réuni plus de 1000 personnes et rassemblé 700 enfants d'équipes venant de toute l'Occitanie et des régions limitrophes (37 clubs et 72 équipes).

A noter que la chaîne de télévision France 3 Occitanie était présente sur cette journée pour la préparation d'un reportage qui a été diffusé le 26 novembre sur l'émission « Rencontre à quinze ».



LA COMPAGNIE DES ARCHERS

Un palmarès de bronze, d'argent et d'or pour Aurélie AUTRET.

Après avoir remporté de multiples titres de championnat de ligue et de France, de benjamine à junior, à Tarbes, Blagnac, Auvers (Essonne), L'Union, Vittel, Pau, Clermont, La Roche-sur-Yon, Riom, Rodez, Aurillac, Albi, Cahors et beaucoup d'autres villes dans l'hexagone.

Plusieurs fois titrée championne de France au tir en campagne, Aurélie se qualifie au championnat d'Europe en SLOVENIE où elle finira sur la troisième marche du podium pour la médaille de bronze. A ce titre, la municipalité lui remettra la médaille de la ville accompagnée d'un bon d'achat.

Aurélie ne s'en arrêtera pas là : au championnat de France 2020 à Vittel elle finira 5e, en 2021 remportera la médaille d'or à Semezange et la médaille d'argent en sénior à Monestier de Clermont en 2022.

Après tant d'années de travail et d'investissement, Aurélie aura l'immense plaisir de représenter la France au championnat du monde de tir à l'arc en campagne à Yanton aux Etats-Unis. Elle finira pour sa première sélection en équipe de France avec un superbe podium et elle ramènera deux médailles, une d'argent en double mixte, une de bronze en individuel et finira 4e en équipe féminine. Au vu de ce classement exceptionnel en équipe nationale, France 3 Occitanie s'est déplacée pour faire un reportage sur ses conditions d'entraînement qui ont mis en évidence ses compétences sportives de haut niveau.

Le maire M. Jean-Louis DENOIT, la municipalité ainsi que M. Pascal MAZET conseiller régional ont accueilli Aurélie AUTRET et le club de la compagnie des archers à la mairie afin de lui remettre un bon d'achat accompagné de vives félicitations, et le tout suivi d'un vin d'honneur.

RENTRÉE SCOLAIRE 2022/2023

La journée du lundi 5 septembre s'est bien déroulée et cette année nous accueillons deux nouvelles enseignantes Madame FAURE Kelly à l'école Pierre Boissière qui complète le mi-temps de Madame Mathilde DELAGNES et Madame Blandine ROELS à l'école du Pont à qui nous souhaitons la bienvenue.

87 élèves au 1er janvier 2023 qui sont répartis de la façon suivante :



ECOLE PIERRE BOISSIÈRE 37 ÉLÈVES

Classe 1 ▶ Mathilde DELAGNES/ Kelly FAURE 1 PS1 – 5 PS2 – 13 MS
(Cl. assistée par Karine et Jessie HORTELANO - ATSEM)

Classe 2 ▶ Séverine LARREN 6 CM1 – 12 CM2

Madame DELAGNES, directrice de l'École Pierre Boissière

ECOLE DU PONT..... 50 ÉLÈVES

Classe 3 ▶ Nadège BRUEL 10 GS

Classe 4 ▶ Perrine FERNANDES 4 PS1 – 8 PS2 – 5 CE2
(Cl. assistée par Céline DE ARAUJO – ATSEM)

Classe 5 ▶ Christophe DOUZIECH 6 CP – 6 CE1

Classe 6 ▶ Blandine ROELS 6 CP – 5 CE1

Madame FERNANDES, directrice de l'École du Pont

PROJET PEDAGOGIQUE GRAND NORD 2e édition



Le musher Sébastien Dos Santos Borges de retour du grand nord aux écoles de Viviez.

Pour cette deuxième rencontre, le 15 sep-

tembre, Sébastien Dos Santos a commenté ses impressions sur le réchauffement climatique, les changements qu'il constate alors qu'il fréquente le pays du grand froid depuis plusieurs années.

Cette rencontre qui devait s'effectuer au mois de mai fut repoussée au mois de septembre suite à la perte d'un chien qu'il retrouvera trois mois plus tard sur la banquise. Il racontera aux enfants les moyens déployés pour le rechercher.

Les enfants ont écouté avec attention la présentation de son attelage et comment il nourrit ses chiens. Un long documentaire sur la vie des loups au grand pôle a été diffusé.

Par son intervention très appréciée par les enfants, le musher souhaite transmettre son goût pour la liberté et montrer qu'une profession peut naître d'une passion.

RENTRÉE SCOLAIRE 2022/2023



Cantine Bourg



Cantine Pont

RESTAURATION SCOLAIRE

Suite à un appel d'offre, les repas continueront à être élaborés et livrés par le prestataire ANSAMBLE et ce jusqu'en 2026. Les repas sont livrés chaque jour dans les deux restaurants scolaires. Conformément à des exigences définies dans le cahier des charges, les menus sont équilibrés, variés et composés de produits locaux et saisonniers. Outre le menu végétarien qui est proposé depuis quelque temps aux enfants une fois par semaine, le potage est une nouveauté arrivée au menu depuis le 1er novembre 2022.

DISPOSITIF PETIT DÉJEUNER

Ce dispositif incité par l'Education Nationale a été proposé, dès la rentrée de 2021, aux enfants fréquentant le CLAE le mercredi matin. Face à un 1er bilan positif dressé par les animateurs des FRANCAS concernant les 700 petits - déjeuners offerts par la mairie de Viviez, et subventionnés par l'Education Nationale à hauteur de 1.30€ / déjeuner, il a été décidé d'étendre ce dispositif au vendredi matin.



RENTRÉE SCOLAIRE 2022/2023



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (C.M.E) AUX ÉCOLES DE VIVIEZ

Pendant l'année scolaire 2021/2022, la municipalité avec la participation des enseignants a créé le premier C.M.E des écoles de Viviez, qui incitent les petits citoyens à comprendre le fonctionnement d'une mairie tout en portant des projets.

Après une visite des locaux de la mairie par les élèves de CP au CM2, plusieurs candidats n'ont pas hésité à mener campagne en faisant connaître leur programme.

Par la suite, un travail a été fait en lien avec les enseignants pour la préparation des élections qui se sont tenues dans la pure tradition le 15 mars 2022. Cinq conseillers (1 par niveau) ont été élus pour 1 an suivi de l'élection du maire qui s'est faite à la salle du conseil municipal de la mairie.

Résultat du vote pour l'année 2021/2022 :

École du pont :

- Alice MARCILLAC – Fayssen WENEGUEI (CP)

- Charlie CASSIAT (CE2)
- Lazar MARKOVIC (CM1)

École Pierre Boissière :

- Safiya HAMMADI (CM1)
- Siméo MUNOZ (CM2)

Maire : Safiya HAMMADI

Un petit budget a été attribué aux deux écoles pour apprendre à construire un projet et le budgétiser et ainsi le finaliser par l'intermédiaire du C.M.E en lien avec les élus de la mairie.

Les CM1 et CM2 de l'école Pierre Boissière encadrés par Madame Séverine LARREN, ont pu mener à bien un projet. Un espace cocooning dans la cour de récréation a vu ainsi le jour (voir photos), l'école du pont n'a pu finaliser de projet.

Cet espace cocooning a été inauguré par les deux petits élus Safiya HAMMADI et Siméo MUNOZ qui ont fait lecture d'un discours d'inauguration.



RENTRÉE SCOLAIRE 2022/2023

Pour l'année 2022/2023, les élections ont eu lieu le 6 décembre 2022 et pour deux ans avec huit petits conseillers (2 par classe).

RÉSULTAT DU VOTE POUR L'ANNÉE 2022/2023 :

École du pont :

Classe Christophe DOUZIECH :

- Aydan ZEKELY (CP) - Nolhann BOUTONNET (CE1) - Meïssa HAMMADI (CE1)

Classe Blandine ROELS :

- Lyla SCUDIER (CE1)

Classe Perrine FERNANDES :

- Naelys CERES (CE2) - Eden YOUSOUF (CE2)



École Pierre Boissière :

Classe Séverine LARREN :

- Yaëlis RICHARD (CM1) - Emilie DEMCZUK (CM2)

Le 13 décembre en présence de Monsieur Pascal MAZET, Conseiller Régional, a eu lieu le 1er petit conseil à la salle du conseil municipal de la mairie.

Les élus (Catherine COUDON, Martine PUECH, Julien GARDES, Philippe FOUQUENET) ont expliqué à cette nouvelle équipe le rôle du C.M.E.

La séance s'est terminée par la remise de cadeaux offerts par la Région et le Conseil Départemental et d'un petit goûter.



RENTRÉE SCOLAIRE 2022/2023

FRANCAS – RYTHMES SCOLAIRES

Théâtre, à l'Espace Jacques Rey

Jeudi 24 mars matin

100 adolescents (Lycée la découverte, collège de Rignac IME, collège Decazeville...) assistaient à la pièce LES PRÉCIEUSES RIDICULES revisitée par La Compagnie A, en tournée depuis 2014 !

« Les Précieuses Ridicules » raconte l'histoire de deux gentilshommes, La Grange et Du Croisy, raillés, humiliés, puis éconduits avec mépris par deux jeunes bourgeoises provinciales, Cathos et Magdelon, qui leur étaient promises dans un mariage arrangé.

Ils décident alors de se venger en les piégeant, avec l'aide de leur valet, Mascarille et Jobelet qu'ils déguisent en gentilshommes

et vont s'amuser du goût des deux jeunes femmes pour la mondanité, l'apparence et la préciosité.

Les deux valets deviennent alors les complices puis les dindons de cette farce inventée par leurs maîtres...

Carnaval 1er avril

Repas / jeux gonflables, maquillages, peluches géantes ateliers / Repas / soirée dansante avec DJ

110 repas servis, forte participation des familles

Inter-sport 29 /06 au Crouzet

Participation des élèves du CP au CM2 des 2 écoles de Viviez à deux ateliers sportifs de 45 minutes au choix proposés par :

- Foot avec ES Combes
- Hip Hop avec Nathanaël Laplace
- Tennis avec tennis club Firmi- Decazeville
- Rugby avec la RBOA
- Fitness enfants avec Concept forme Decazeville
- Activité manuelle avec Mélanie
- Basket avec BCBH



Carnaval des écoles



RENTRÉE SCOLAIRE 2022/2023

KERMESSE

Pour finir l'année scolaire, la kermesse organisée à l'espace Jacques Rey par l'association des parents d'élèves, le vendredi 24 juin fut une belle animation.

Des familles entières s'y étaient donné rendez-vous pour profiter des stands (casse-boîtes, pêche aux canards, chamboule tout, tir au but...) et du spectacle préparé avec les enseignants sur le thème des comédies musicales.

Dans la joie et la bonne humeur, enseignants, animateurs des Francas et agents du personnel communal ont également dansé devant ce public venu nombreux.



INFOS DIVERSES



PANNEAU POCKET



La commune de Viviez met à la disposition de ses habitants l'application gratuite PANNEAU POCKET. Cet outil simple et efficace préviendra instantanément par notification des alertes et des informations de votre commune sur les smartphones et tablettes. Pour cela, il vous suffira d'installer Panneau Pocket qui ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen.

PERMANENCE POLICE

Tous les 3es mardis du mois de 14h à 17h une personne du commissariat tient une permanence en mairie pour assurer leur rôle de police de proximité sur le territoire.

DEFIBRILLATEURS

La commune a investi pour 5 718 € dans de nouveaux Défibrillateurs Automatiques Externes (D.A.E) afin de couvrir l'ensemble des lieux publics du territoire.

Trois nouveaux appareils ont été installés en extérieur le 11 octobre 2022, les rendant ainsi disponibles 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 sur les lieux suivants :

- Ecole du Pont, avenue Adam Grange
 - Maison des Associations, place de l'Eglise
 - Salle de La Bastidie, place de La Victoire
- Les deux appareils d'ores et déjà présents à l'espace Jacques Rey et au stade principal du Crouzet ont été externalisés.

Leur utilisation est très simple, il suffit de suivre les indications orales et visuelles données par la machine.



INFOS DIVERSES



ILLUMINATIONS

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion pour notre commune d'illuminer de nombreux sapins naturels et métalliques, habillés de guirlandes, placés aux quatre coins de la commune. Des traverses lumineuses et des décors sur candélabres ont été mis en place par l'entreprise SEP de Viviez le tout avec des Leds.

NOËL À LA MAIRIE

Quand la fin d'année arrive, c'est l'occasion de la venue du père Noël à la mairie pour distribuer aux enfants du personnel les cadeaux commandés. Mais avant son arrivée, en présence des élus et du personnel, le maire Jean-Louis DENOIT fait un point sur l'année écoulée et remercie, en son nom et au nom des élus du conseil municipal, l'ensemble du personnel pour le travail effectué tout au long de l'année avec compétence et célérité.

Lors de cette cérémonie cela fut également l'occasion de remettre les distinctions, et cette année la médaille d'argent du travail a été épinglée à Marylène VINEL. Jean-Louis DENOIT a retracé le parcours de Marylène dans la fonction publique territoriale. Après un premier poste à Conques, elle est arrivée à la mairie de Viviez en 2002, comme agent



administratif, en charge de la comptabilité. Elle a préparé et réussi le concours de rédacteur en 2015. Lorsque Françoise TEULIER, Directrice Générale des Services fit valoir ses droits à la retraite en 2017, c'est tout naturellement que Jean-Louis DENOIT lui proposa ce poste où en plus de la comptabilité elle gère les ressources humaines et surtout le budget communal avec une grande qualité et toujours avec le sourire...

Et c'est après ces « palabres » que les enfants ont vu arriver, le père Noël qui a distribué les cadeaux aux enfants et au personnel communal.

Il fut ensuite temps de boire un verre et de grignoter.

PERSONNEL COMMUNAL

DÉPART À LA RETRAITE ET NOUVELLES ARRIVÉES

ÉCOLE PIERRE BOISSIÈRE

Marie-France SALVADOR qui travaillait depuis 2006 au restaurant scolaire de l'école Pierre Boissière a fait valoir ses droits à la retraite au 1er juin dernier. Nous lui souhaitons une excellente retraite.

Suite à ce départ, Magali JEAN-BAPTISTE qui participait au service des plats aux enfants assure désormais la préparation des tables, la réception et le contrôle des repas livrés en liaison froide, ainsi que la remise en température. Elle a été rejointe par Anne-Sophie IBRAHMEN qui l'aide à accueillir, à accompagner et à encadrer les enfants durant le temps du repas et assure la remise en état à la propreté de multiples salles afin que tout soit prêt pour le jour suivant.



Anne-Sophie IBRAHMEN à gauche, Magali JEAN-BAPTISTE à droite.

INFOS DIVERSES



ÉCOLE DU PONT

La cantine de l'école de Viviez Pont accueille également un nouveau binôme en 2022 puisque Mauranne OGANDO a rejoint Lisa AUGIER-MORAN pour encadrer le temps du repas.

Animatrice des Francas Mauranne était déjà bien connue des enfants intervenant pendant le CLAE et les activités périscolaires dans nos écoles, ce qui lui a permis de compléter son temps de travail.

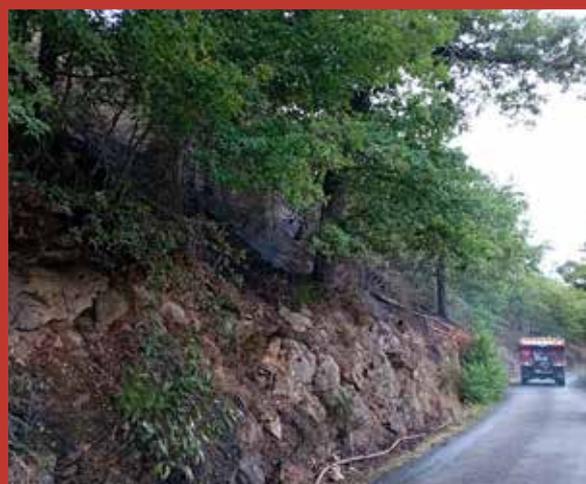
SAINTE BARBE AU CENTRE DE SECOURS DU BASSIN

La cérémonie de la Sainte Barbe est devenue un incontournable de Viviez. En effet depuis que le centre de secours principal du Bassin est implanté sur notre commune il revient au maire hôte de faire une intervention en tant qu'élu du territoire. Intervention dans laquelle le maire se fait un plaisir de reconnaître le savoir-faire et la présence efficace des sapeurs-pompiers du Bassin sur l'ensemble des communes desservies. De plus nous entretenons d'excellentes relations avec quelques aides matérielles tout en étant « commune employeur partenaire ».

INCENDIE

Durant l'été, de nombreux incendies ont eu lieu en France et certaines régions comme les Landes ont payé un lourd tribut (Dune

du Pilat). Notre commune n'a pas connu de tels événements mais les pompiers du Bassin se sont rendus sur de nombreux feux (Mostuéjols, Var, Gard, Corse...). Ils sont intervenus côte des Albres trois fois pour circonscrire des feux le long de la route, dans les bois de chênes et de taillis.



Sainte Barbe

SOCIAL

ACCUEIL UKRAINIENS

En Mars, nous avons reçu sur notre commune une famille de réfugiés ukrainiens, mais il s'est avéré une grosse erreur d'aiguillage. En effet une personne âgée sourde et un enfant fortement handicapé ont nécessité rapidement une solution plus urbaine que notre bassin decazevillois. Mais pendant la semaine qu'ils ont passé la solidarité n'a pas été un vain mot.

MARS BLEU ET OCTOBRE ROSE

Une fois de plus la mise en place de diverses décorations a vu le jour sur la commune pour les opérations de mars bleu (cancer du côlon) et octobre rose cancer du sein. L'équipe autour de Lili DESTRUELS s'est bien investie dans ces opérations servant de piqûres de rappel aux femmes et hommes que nous sommes, afin de bénéficier de ces moyens de dépistage mis gratuitement à disposition de la population française.



REPAS DES ANCIENS

Une nouvelle fois le repas des plus de 65 ans désireux de partager un moment de convivialité a eu lieu le troisième samedi de novembre. Un excellent repas préparé par le traiteur restaurateur Aurélien GAILLAC de Noailhac a permis à tous de se régaler. Nous avons gardé notre animateur Jo BERNARD avec une chanteuse Christine qui a promis d'autres animations si nous les reprenons en 2023. Cela permet à tous de passer un agréable moment de détente et d'écouter aussi quelques minutes des informations données par le maire.



TÉLÉTHON VIVIEZ



Cette année, le 3 décembre 2022, le Téléthon s'est déroulé à Viviez dans notre belle salle des fêtes. L'après-midi, nous avons accueilli plus de 30 cyclistes pour leur offrir une petite collation et des boissons chaudes après leur périple. Pendant ce temps, le Club des Archers a proposé une initiation au tir à l'arc.

Dans une période où des cas de Covid sont en hausse, ce Téléthon de reprise a permis aux convives, dans une salle où les enfants des écoles de Viviez avaient exposé deux fresques, de passer aussi un moment de détente tout en participant à ce mouvement de soutien à la recherche sans laquelle de nombreuses maladies n'auraient pas pu trouver de financement.



Le vendredi 10 mars 2023 à l'Espace Jacques Rey aura lieu le Téléthon Merci

PORTAGE REPAS À DOMICILE

Depuis le début de la cuisine centrale de Decazeville nous avons fait le choix d'être client pour les repas des écoles et du portage à domicile.

Au vu de la hausse du tarif et de la qualité des repas scolaires, il avait été décidé avec d'autres communes de changer de prestataire.

En cette fin d'année, nous avons eu la surprise de recevoir un courrier du maire de Decazeville nous informant de l'arrêt définitif de l'élaboration et de la livraison des repas de portage à domicile pour les communes extérieures à Decazeville et ce dès le 1er mars 2023. De plus les repas qui à 13 euros nous semblaient chers passent à 16 euros à compter du 1er janvier.

Pour assurer la continuité de ce service, essentiel au quotidien des usagers, à un coût abordable, les maires des communes concernées cherchent conjointement une solution.

INTERVENTIONS DU CENTRE SOCIAL SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Sculpture sur ballon



Rencontre

Repas partagé entre les différents cours de langue française du territoire (Greta, La Boussole, Croix Rouge et Centre Social) a réuni 35 personnes. Le personnel du Centre Social se réjouit de ce moment extraordinaire d'échanges et de convivialité.



Théâtre

Dans le cadre des médiathèques du Bassin en fête, il était proposé, dans la salle d'animation de la mairie, une pièce de théâtre « Hamlet et Vous » jouée par la Compagnie TacTac. Même si le public Viviézois n'a pas répondu aux attentes des organisatrices, les personnes présentes ont pu apprécier le style de jeu « décalé » des acteurs sur cette tragédie du prince du Danemark.

D'autres actions sont prévues pour 2023 et notamment le 6/06/2023 une Journée « Les seniors au volant : ateliers de prévention routière » (Remise à niveau code, temps de conduite et réflexes).

INCIVILITÉS - REGARD SUR LES CHATS :

En 2022 suite à plusieurs réclamations en mairie sur l'invasion et les déjections de ces félines, dans les propriétés privées, la municipalité de VIVIEZ s'est rapprochée de la fondation 30 Millions d'Amis en raison de son expertise reconnue, de son savoir-faire et de l'aide financière apportée aux collectivités territoriales.

Il faut savoir qu'un couple de chats non stérile peut théoriquement engendrer une descendance de plus de 20 000 chats en quatre ans (chiffre de 30 Millions d'Amis) !

Une campagne de stérilisation nécessite de capturer l'animal, de le transporter à la clinique vétérinaire pour pratiquer ovariectomie ou castration et tatouage si besoin et enfin de le relâcher obligatoirement là où il a été capturé. De plus, la collectivité devrait également prendre à sa charge les problèmes de santé que ces animaux capturés présenteraient (opération, soins et hospitalisations).

Vous comprendrez que cela réduirait effectivement la surpopulation mais certainement pas son incivilité et que nous ne pouvons proposer de mener une campagne de capture et de stérilisation sans l'aide d'une association spécialisée.

A ce jour, l'association a bien enregistré notre demande mais vu la surabondance de demandes elle reviendra vers nous dès que possible.

ENVIRONNEMENT

DÉCHETS ET ENVIRONNEMENT

Un nouveau mode de collecte va être mis en place en 2023 par Decazeville-Communauté, retrouvez toutes les informations en fin de bulletin.

DISTRIBUTION SACS POUBELLES : CHANGEMENT

La distribution des sacs pour les habitants de Viviez sera décalée en avril 2023 et sera assurée par notre service technique. La date et les modalités vous seront précisées ultérieurement.

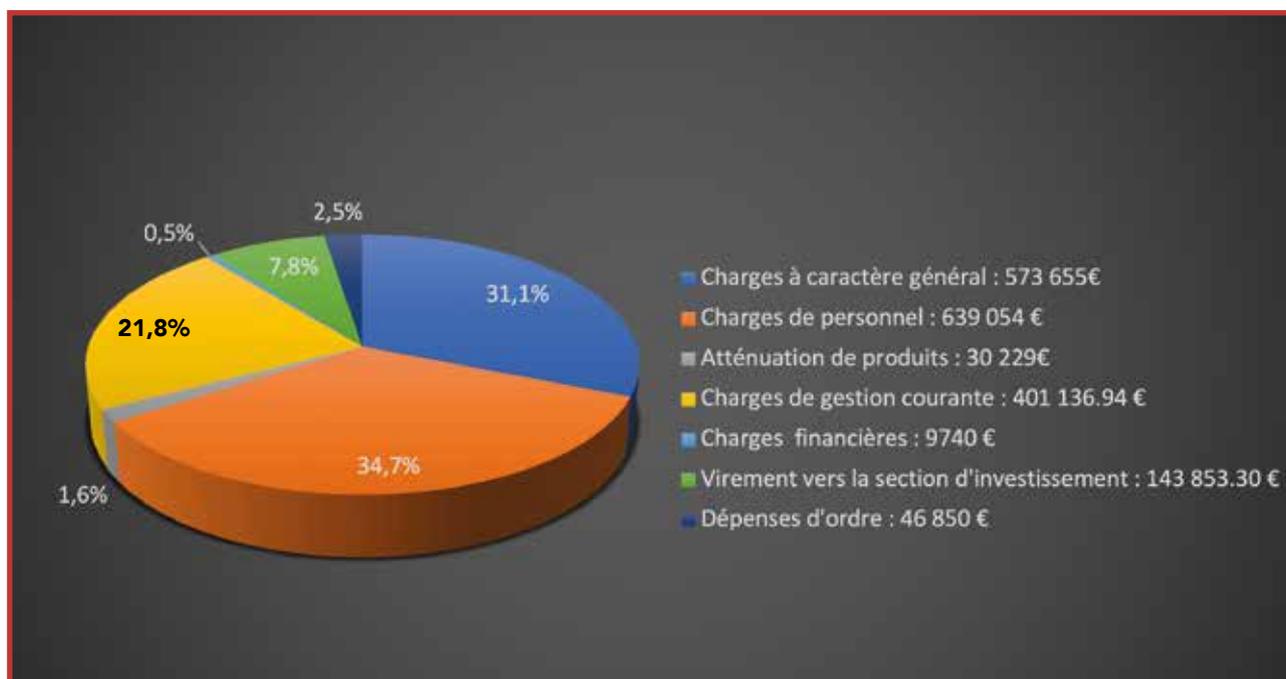
ÉTAT CIVIL 2021

Avec la mise en place du Règlement Général de la Protection des Données Personnelles (R.G.P.D.), nous indiquerons le nombre des événements sans les noms et prénoms des personnes concernées.

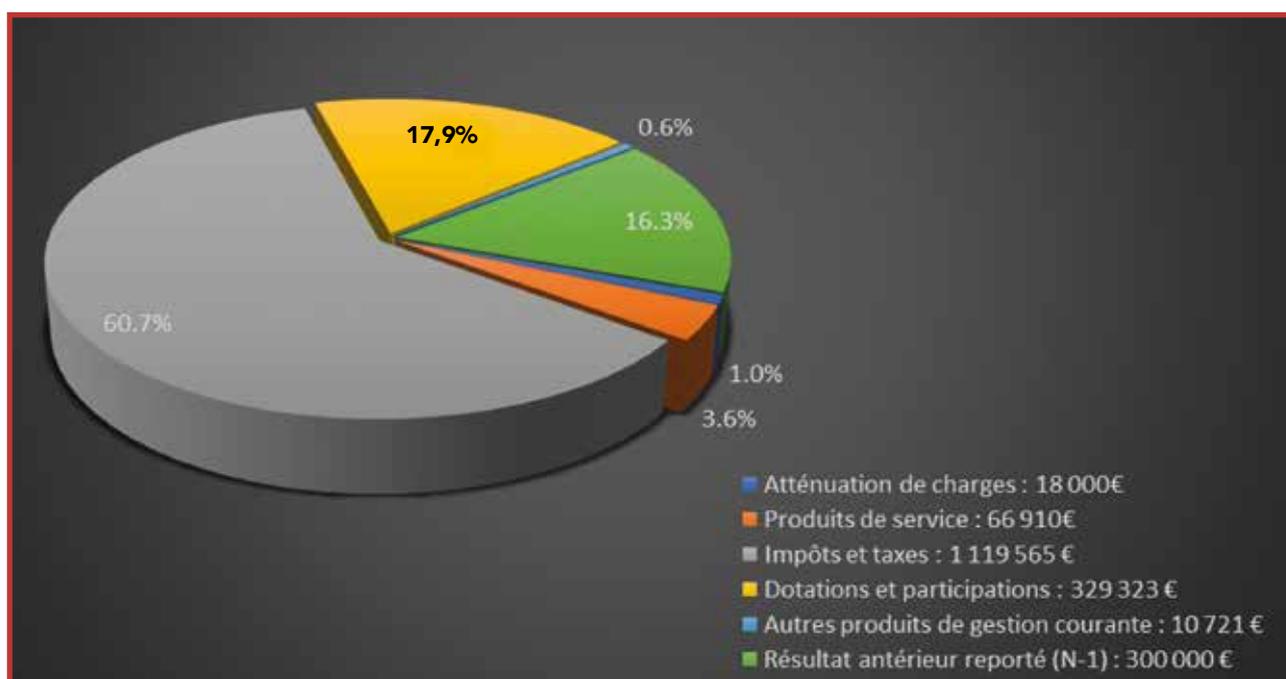
- 8 **NAISSANCES**
- 1 **MARIAGE**
- 8 **PACS**
- 4 **DÉCÈS (personnes décédées sur la commune)**
- 8 **TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS (personnes décédées hors commune mais domiciliées sur la commune)**

Le chiffre de la population légale retenu par l'INSEE au 1er janvier 2023 (suite au recensement de la population de janvier/février 2020) est de 1 248 habitants pour notre commune.

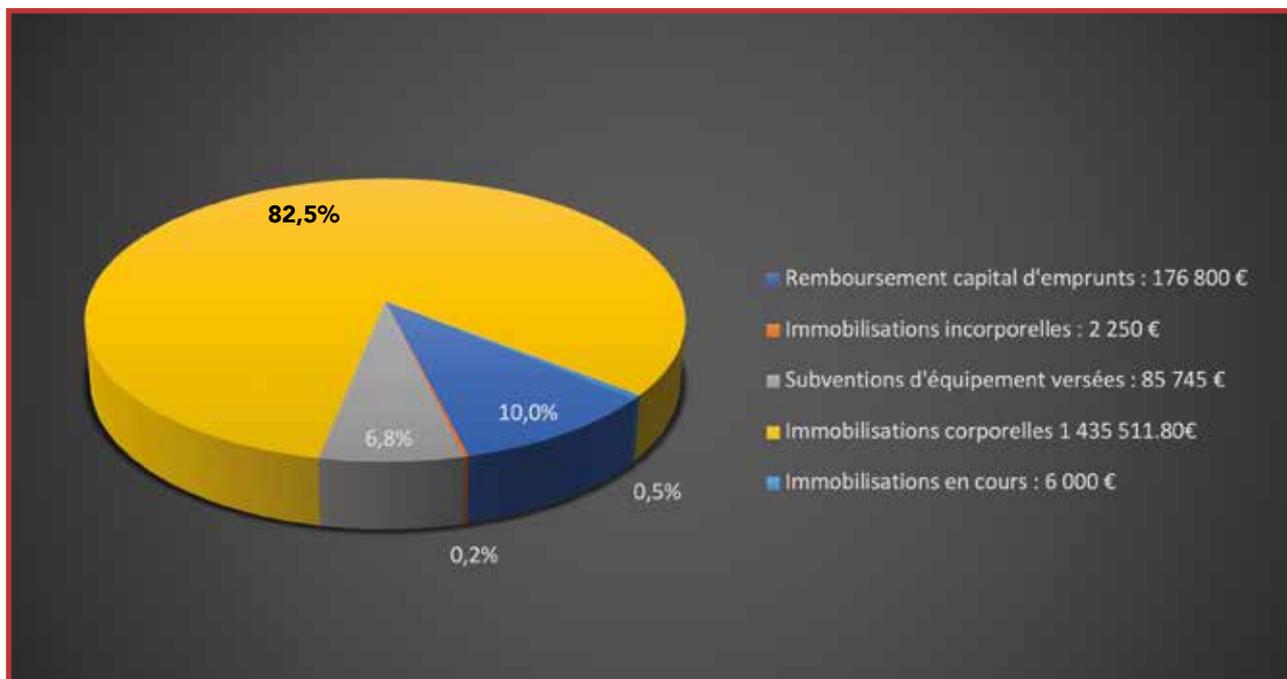
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 844 518.24 €



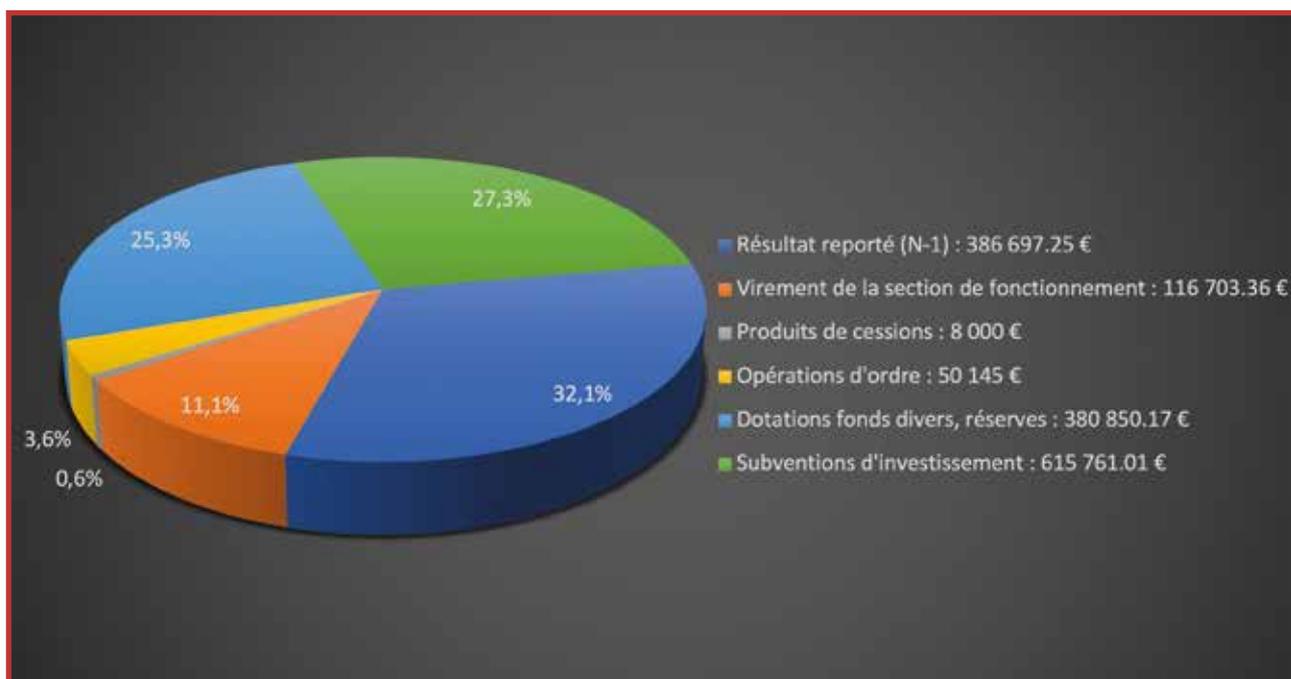
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 844 518.24 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 1 291 760.71 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1 291 760.71 €



FINANCES

BUDGET

Le budget prévisionnel 2022 a été élaboré dans un contexte d'incertitudes quant à l'évolution des augmentations notamment des prix de l'énergie (électricité...), des matériaux, de l'inflation... Il a été tenu compte particulièrement des objectifs suivants :

- Continuer la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Les dépenses augmentent plus vite que les recettes, il y a donc lieu d'être vigilant.
- Continuer à ne pas augmenter les taux d'impôts locaux dont nous avons la maîtrise et qui restent stables depuis 2016.

**A noter que l'évolution des bases dont la commune n'a pas la maîtrise entraîne une dynamique positive des recettes.
Pour la taxe foncière l'indexation nationale des valeurs locatives s'appuie sur l'inflation.**

TAXE HABITATION

Suppression totale en 2023. Les résidences secondaires restent assujetties.

GEMAPI (GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS)

Depuis 2022 suite à une délibération de la Communauté de Communes, une récolte de fonds spécifique a été mise en place afin de ne pas pénaliser le budget général communautaire. Pour récolter les fonds nécessaires, la Communauté de Communes a passé le taux de 0,74% à 0,757% pour 2023.

NOUVELLE NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE

Le budget principal a été déployé par anticipation avec la nouvelle nomenclature (obligatoire au 01/01/2024) pour 2022. Reste le budget annexe (lotissement des Bruyères) au 01/01/2023.

AMÉNAGEMENT ACCUEIL AGENCE POSTALE COMMUNALE ET LOCAL G.A.B.

Coût des travaux : 174 270.57 € HT

SUBVENTIONS :

ÉTAT (DETR) 35 000 €

Fond Commission Départementale présence Postale..... 60 000 €

CONSEIL DÉPARTEMENTAL..... 34 972 €

Total 129 972 € (75%)

Part communale : 44 298.57 HT €

URBANISME

RODEZ AGGLO - Collectivité – Service instructeur de l'ADS (Administration du Droits des Sols)

Vous informez sur les droits des sols, vous conseillez sur votre projet et instruit les demandes : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, de démolir ou d'aménager.

Une permanence, sur rendez-vous au 05.65.73.82.29, est assurée tous les jeudis de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h par un agent instructeur dans les locaux de **Decazeville Communauté** – Centre technique 103 Faubourg Deseilligny 12300 Decazeville

GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU)

UN PORTAIL POUR LES DEMANDES D'URBANISME

Les demandes d'autorisations de travaux en urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, etc.) peuvent être enregistrées sous forme numérique.

Que vous soyez particulier ou professionnel, il suffit de vous connecter via le lien suivant :

gnau.rodezagglo.fr

Le Guichet Numérique des Autorisation d'Urbanisme (GNAU) est un lieu d'échange unique pour suivre vos dossiers.

Il vous sera demandé de vous identifier : soit avec un identifiant que vous créez pour le suivi de toutes vos autorisations d'urbanisme, soit via votre identifiant France Connect (Numéro fiscal, Numéro Améli, La Poste, ...).

Après le dépôt de votre dossier sur le GNAU, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique (AEE). La Commune sera ensuite informée du dépôt de ce dossier et vous délivrera sous dix jours maximum un numéro de dossier via l'envoi d'un Accusé de Réception Electronique (ARE).

La date de dépôt de votre dossier faisant foi pour le délai d'instruction sera celle de l'Accusé de Réception Electronique (ARE).

AVANTAGES POUR LES USAGERS

Le dépôt en format numérique évite les opérations de manipulation telles que photocopie, mise sous pli, impression. Plus besoin de fournir les dossiers en plusieurs exemplaires. Le traitement de la demande se fera ensuite uniquement via les outils informatiques.

Chaque demande pourra être suivie dans la rubrique « Suivi de mes autorisations d'urbanisme » de la page d'accueil du GNAU. Vous serez ainsi alerté en temps réel de l'évolution de votre demande : incomplet, majoration de délai, complétude, décision, etc.

Toutefois, le dépôt sous format papier sera toujours possible pour les administrés ne disposant pas d'outil informatique.

OC'TEHA

Organisme missionné par Decazeville Communauté pour informer et conseiller les propriétaires autour des aides à la rénovation de logements et vous accompagner dans l'élaboration des dossiers de subventions.

Par téléphone et sur rendez-vous

• 06 40 60 96 11 (ligne dédiée) et

05 65 73 65 76 lors des permanences locales :

» **Local Oc'téha au 31 rue Cayrade 12300 Decazeville**

Les lundis de 14 à 16h

Le 1er mercredi du mois de 10h à 12h

Les vendredis de 10h à 12h

» **Mairie de Flagnac**

Le 3e mercredi du mois de 10h30 à 11h30

» **Mairie d'Aubin**

Le 3e mercredi du mois de 13h30 à 15h30

» **Marché de Decazeville**

Le 3e vendredi du mois au marché de Decazeville de 10h à 12h

CAUE - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aveyron

Par téléphone et sur rendez-vous – 05 65 68 66 45.

Tous les 1ers lundis du mois de 14h à 17h, à Decazeville Communauté – Centre technique 103 Faubourg Deseilligny 12300 Decazeville

Le CAUE vous informe et vous conseille pour tout projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation, quelle que soit la nature du bâtiment. Les conseillers s'attachent à vous guider en amont de vos projets dans un souci de service et de proximité et vous renseignent sur les corps de métier dont vous pouvez avoir besoin.

N'hésitez pas à rencontrer un professionnel lors des permanences-conseils proposées gratuitement.

ADIL – Agence Départementale pour l'Information sur le Logement

Sur rendez-vous au 05.65.73.18.00.

Permanence juridique

les 1er et 3e mardi du mois de 14h à 17h à la Communauté de communes

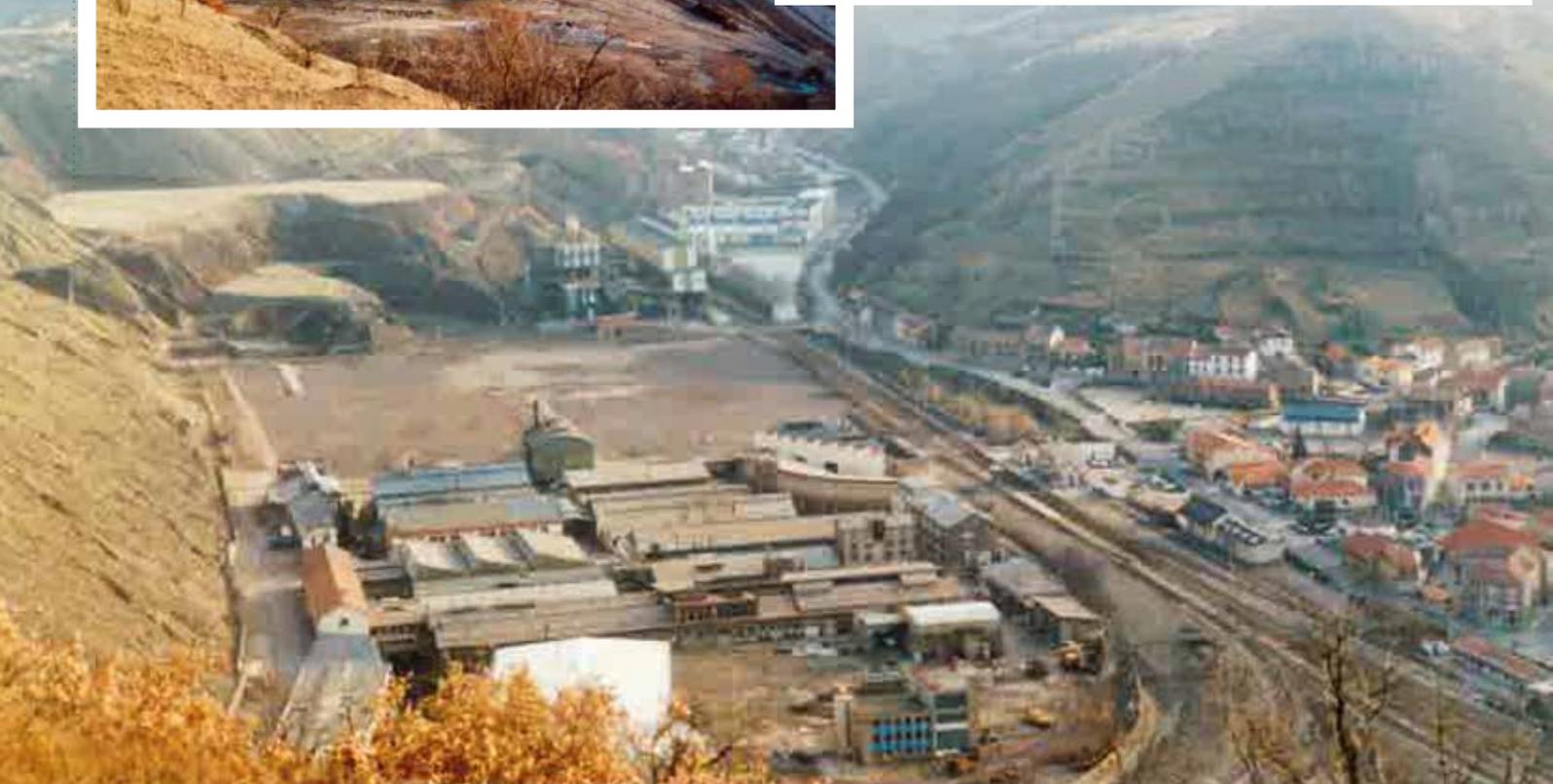
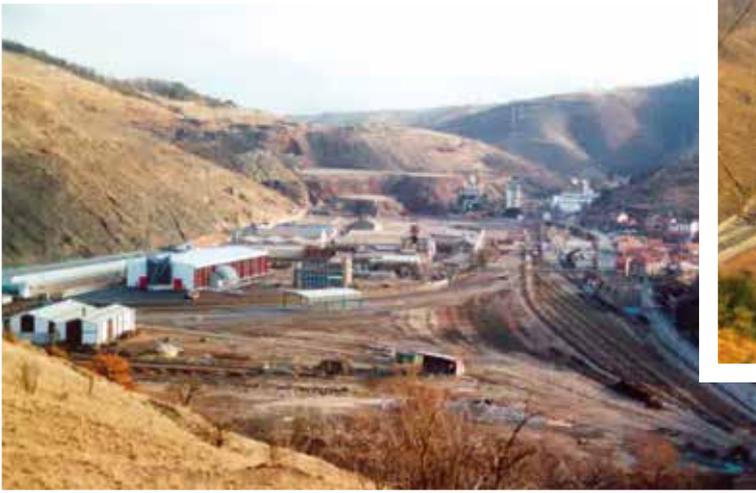
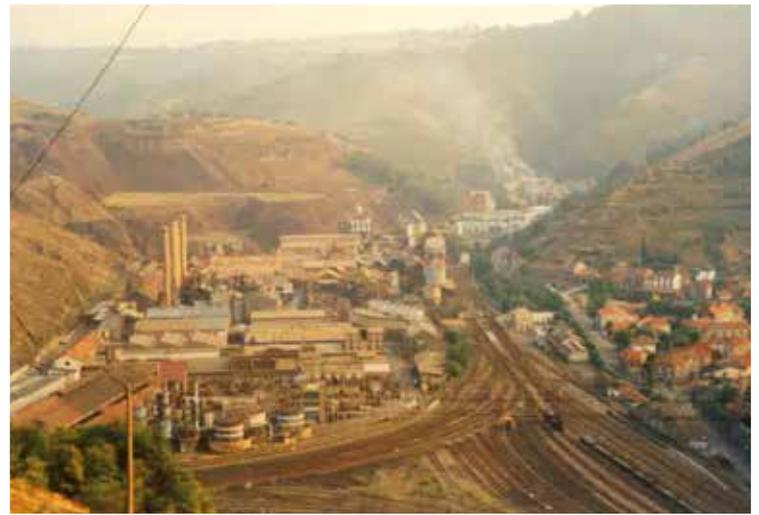
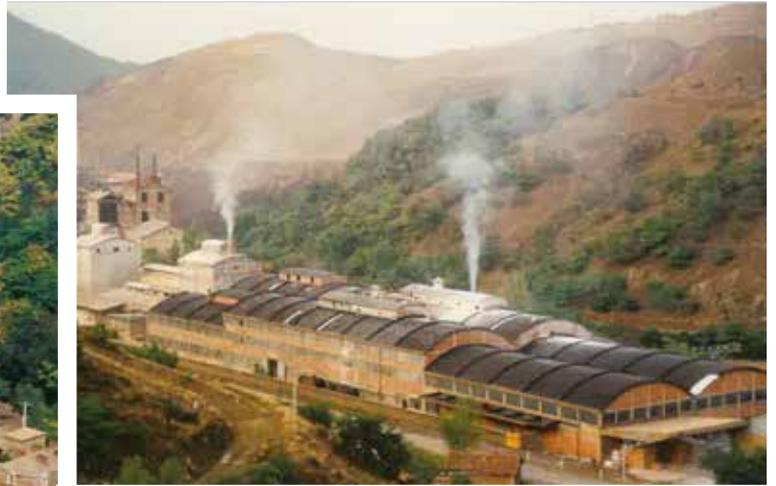
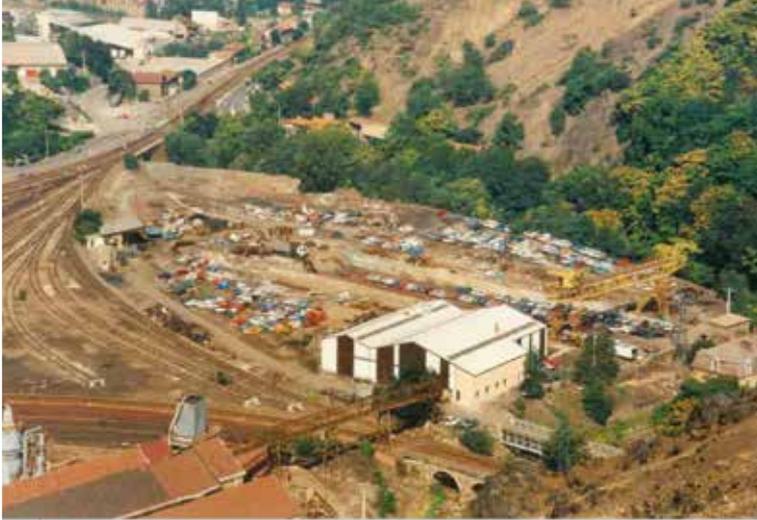
• vous informe sur vos droits et obligations concernant votre logement et sur toutes questions administratives, juridiques, fiscales ou financières liées au logement.

Permanence Renov'Occitanie

le 4e mercredi du mois de 14h à 17h à la Communauté de communes

• vous conseille sur les questions relatives à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables dans vos projets de construction/rénovation, vous informe sur toutes questions juridiques, fiscales ou financières liées aux économies d'énergies.

HIER...



Mairie : 05 65 43 12 06

Avenue Paul Ramadier - 12110 VIVIEZ - Tél. : 05 65 43 12 06 - Fax : 05 65 43 80 58 - E-mail : mairie@viviez.fr

Heures d'ouverture :

Lundi - Mardi : 8h30-12h et 13h30-18h - Mercredi - Jeudi - Vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

- Decazeville communauté : 05 65 43 95 00
- Service des eaux : 05 65 43 90 90
- Déchetterie du Montet : 05 65 63 48 76
Heures d'ouverture du lundi au samedi 9h-12h / 14h-17h30
- Déchetterie La Sole-Flagnac : 09 67 87 41 38
Heures d'ouverture du lundi au vendredi 8h-12h / 13h-16h30 - Samedi 8h-12h
- Maison Petite Enfance : 05 65 43 43 17

Pompiers: 18

Police secours: 17

Commissariat: 05 81 37 22 40

SMUR: 15

TNT (problème réception des chaînes) : 0 970 818 818

GRDF (sécurité dépannage) : 0 800 47 33 33

ERDF (sécurité dépannage) : 09 726 750 12

MAISON DE SANTÉ
Zone du Centre - Decazeville

Médecins : 05 65 43 24 15

Cabinet infirmières : 17 avenue Jean-Jaurès - Tél. : 05 65 43 27 61

Infirmière : Fabienne Petrowick, 18 rue de Cérons, Le Crouzet - 12110 Viviez
Tél. : 05 65 63 18 68 - Port. : 06 18 10 27 02

Portage des repas à domicile (contacter la mairie): 05 65 43 12 06

CIAS Bassin Vallée du Lot 23 avenue Jean-Jaurès à Viviez

Service d'aide à domicile : Tél.: 05 65 43 36 15

Service de soins à domicile : Tél.: 05 65 43 04 30

F.N.A.T.H. Maison des Associations - Place de l'Église : Tél.: 05 65 43 08 67

Centre médico-social - Assistantes sociales : rue Émile Nègre à Decazeville Tél.: 05 65 75 83 50

Gare SNCF : Tél. : 05 65 43 12 35

Agence Postale communale Horaires : 8h45 à 11h45 du mardi au vendredi

Centre des Finances Publiques : 58, rue Cayrade Decazeville

Horaires : Le lundi de 14h à 16h - Mardi et mercredi de 8h30 à 12h

Uniquement sur RDV le lundi et le vendredi de 8h30 à 12h.

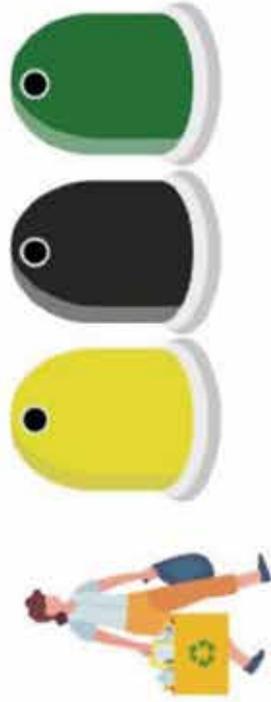
Évolution de la collecte des déchets

Dans un contexte budgétaire contraint, les élus communautaires souhaitent maîtriser les coûts de gestion des déchets ménagers toujours plus élevés, tout en garantissant aux habitants un service de proximité, performant et adapté aux exigences environnementales. C'est pourquoi un nouveau mode de collecte des déchets et progressivement être déployé sur le territoire de Decazeville Communauté courant 2023. Développé dans un premier temps dans les centres-villes, cette nouvelle organisation s'étendra ensuite progressivement à l'ensemble des 12 communes.

CHANGEMENT DU MODE DE COLLECTE

Mise en place de l'apport volontaire en remplacement des collectes en porte à porte, sériuse et programmable en terme de salarisation publique. Après une expérimentation sur Colinas, et d'autres communes rurales, des Points d'Apport Volontaire (PAV) seront installés courant 2023, dans un premier temps, dans les centres-villes d'Abon,

Decazeville, Freny et Vieux. Cette nouvelle organisation s'étendra ensuite à l'ensemble du territoire. Prévoyons au mieux en terme d'accessibilité, les PAV permettront le dépôt à volume des déchets ménagers et de la collecte sélective. Une enquête sera complétée d'une borne à verre.



POURQUOI ÇA CHANGE ?

- 1 Pour réduire l'impact environnemental de la gestion des déchets.
- 2 Pour harmoniser les services pour tous les habitants du territoire.
- 3 Pour maîtriser les coûts liés à la collecte et à l'organisation des bases de TGAF à hauteur de 318% de 2018 à 2023, voir notre édition précédente)

LA COLLECTE EN PAV : PLUS VERTUEUSE À TOUS LES NIVEAUX



INFORMER POUR ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

En complément, une communication spécifique sera distribuée dans toutes les boîtes aux lettres et toutes les adhésifs seront disponibles sur le site internet de Decazeville Communauté.

DISTRIBUTION DES SACS 2023

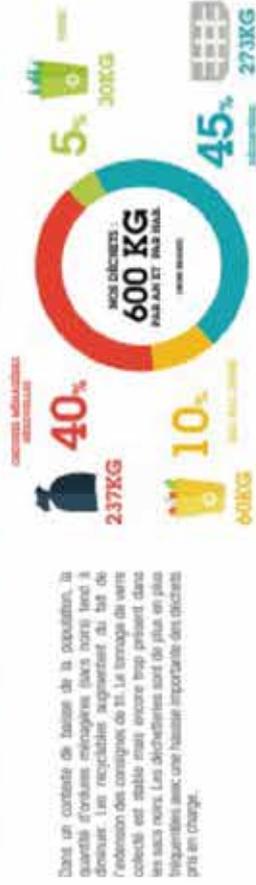
La distribution des sacs sera décalée en avril 2023 et sera assurée par chaque commune. Dans ce contexte actuel, les élus ont fait le choix de limiter la création de nouvelles adhésifs et d'accompagner le changement et de favoriser la réutilisation des déchets. Le placement de PAV (Points d'Apport Volontaire) permettra aux habitants de déposer les déchets en vase et donc à terme de ne plus utiliser de sacs.

AUTRES ACTIONS ENGAGÉES POUR LIMITER LA HAUSSE DES COÛTS

Incitation au compostage pour réduire les déchets à la source. Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit.

Gestion locale des déchets verts sous des directives afin de valoriser localement ces déchets pour en faire une ressource à moindre coût.

OÙ EN SOMMES-NOUS EN MATIÈRE DE TRI DES DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE (CHIFFRES 2021)



Dans un contexte de baisse de la population, la grande d'urgence ménagère (sans nous) tend à diminuer. Les recyclables augmentent du fait de l'induction des consignes de tri. Le triage de verre collecté est stable mais encore trop présent dans les sacs noirs. Les déchets sont de plus en plus fréquemment mixés avec une hausse importante des déchets pris en charge.